

Province de Québec
MRC Athabaska
Municipalité de Saint-Valère

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du Conseil municipal, tenue le jeudi 17 novembre 2022 à la salle municipale située au 2 de la rue du Parc Saint-Valère Québec

Sont présents:	Monsieur Jacques Pépin	siège 2
	Monsieur Éric Morissette	siège 3
	Madame Nadia Hébert	siège 4
	Madame Joséane Turgeon	siège 5
	Madame Claudia Quirion	siège 6

Président de la séance : monsieur Marcel Normand, maire

Secrétaire de la séance: Carole Pigeon

Absent : monsieur Guy Dupuis, siège 1

Nombre de personnes présentes : 0

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Marcel Normand, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 h 36.

304-2022

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour et s'en déclarent satisfaits;

En conséquence,
Il est proposé par monsieur Éric Morissette
appuyé par madame Joséane Turgeon
et résolu,

QUE l'ordre du jour est adopté tel que lu.

Adoptée à l'unanimité.

3-ADMINISTRATION

305-2022

3.1 DÉLÉGATION DE POUVOIR DE NÉGOCIATION, GARAGE MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil désirent poursuivre les négociations concernant l'achat d'un garage municipal sur le territoire de la municipalité de Saint-Valère;

En conséquence,
Il est proposé par monsieur Éric Morissette

appuyé par madame Nadia Hébert
et résolu,

QUE la Municipalité de Saint-Valère soit représentée par monsieur Marcel Normand, maire, et monsieur Jacques Pepin, conseiller au siège 2, et madame Carole Pigeon, directrice générale et greffière-trésorière, dans les négociations, informations et recommandations pour l'achat dudit garage dont les conseillers ont spécifié la nature en séance plénière et dont le montant de négociation sera connu après la signature de l'offre d'achat officiel.

Adopté à l'unanimité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

306-2022

4-CLÔTURE DE LA SÉANCE.

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été lus;

Il est proposé par madame Joséane Turgeon

QUE la séance est levée à 19 h 40.

Adopté à l'unanimité.

Marcel Normand
Maire

Carole Pigeon,
Directrice générale et
greffière-trésorière